

Compte rendu du CLSSCT du 18/11/2025

SYNDICAT	REPRÉSENTANT TITULAIRE			REPRÉSENTANT SUPPLÉANT		
	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote
CFDT	David LAGRANGE	Présent / excusé	OUI / NON	Didier MANTELET	Présent / Excusé	OUI / NON
	Christian LAFOLLY	Présent / Excusé	OUI / NON	Olivier MATHON	Présent / excusé	OUI / NON
	Patrick BLANC	Présent / excusé	OUI / NON	Claudia MANCHAUD BENJAMIN	Présente / excusée	OUI / NON
CGT	Pascal JUDEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Fabrice CHARLES	Présent / Excusé	OUI / NON
	Franck SENEÉ	Présent / Excusé	OUI / NON	Jonathan BOULEAU	Présent / Excusé	OUI / NON
FO	Frederic BERNIER	Présent / Excusé	OUI / NON	Karine BARDET	Présent / Excusé	OUI / NON
	Thierry BERTHIER	Présent / Excusé	OUI / NON	Cyrille LEJEUNE QUINTAUX	Présent / Excusé	OUI / NON
SOLIDAIRES	Christophe RENARD	Présent / Excusé	OUI / NON	Lionel VERY	Présent / Excusé	OUI / NON

ADMINISTRATION			
Nom prénom	Présent / Excusé	Nom prénom	Présent / Excusé
Lionel VUITTENEZ	Présent / Excusé	Thomas SAUVANT	Présent / Excusé
Lucile LEVEQUE	Présente / Excusée	Sandrine VIDELIER	Présente / Excusée
Karine SIMONNOT	Présente / Excusée	Romain COURBE MSP	Présent / Excusé
Lindsay CHAN-TUNG	Présente / Excusée	Frédéric GRACIA ISST VNF	Présent / Excusé
Valérie RAVET	Présente / Excusée	Expert :	
Corinne LECOQ	Présente / Excusée	Nicolas LESEIGNEUR – consultant Sémaphores à 13h30	Présent / Excusé

Une minute de silence est observé par l'Assemblée à la demande du président en hommage de Christian Génix.

Déclarations liminaire : CFDT, CGT

Le Président reconnaît un dysfonctionnement dans l'envoi du dernier ordre du jour.

Les rajouts tardifs de sujet étant de son initiative, il décide de reporter ces points.

Le Secrétaire précise ne pas avoir été consulté pour le second envoi de l'ordre du jour.

Le Président répondra aux observations formulées au fil de l'examen des points inscrit.

Le Secrétaire signale l'absence du tableau de suivi des actions à l'ordre du jour.

Le Président demande qu'il soit présenté systématiquement à chaque instance.

Il indique également que le point 4 sera traité à partir de 14h.

Pour avis.

Point 1 et 2 : Approbation des PV du 10 07 et 31 07 2025.

Les modifications demandées par la CFDT envoyées au Secrétaire et à l'administration au mois d'août n'ayant pas été pris en compte, l'approbation des deux procès-verbaux est reportée à la prochaine instance.

Concernant les modifications proposées par les organisations syndicales, la SG demande qu'elles soient visées par le Secrétaire avant intégration.

La CFDT s'interroge sur la mise en place de ces nouvelles modalités, annoncées directement en séance.

Point 3 : Programmation 2026 des sujets présentés en CLSSCT.

Le Président propose de traiter ce point pour information.

La CFDT informe de son indisponibilité le 22 septembre 2026 et questionne le maintien de la séance du 22 octobre 2026, qui coïncide avec le dépôt des listes électorales professionnelles.

Le Président propose les modifications suivantes :

Déplacement du 22 septembre 2026 au 15 octobre 2026
Déplacement du 22 octobre 2026 au 12 novembre 2026.

La CFDT renouvelle sa demande d'organiser des visites de différents lieux de vie et de secteurs spécifiques (passerelles, barrage, etc.). Elle souhaite également qu'un suivi soit réalisé, dans un délai d'un à deux ans maximums, concernant les nouveaux PA (Molinet, Montcresson, etc.) ainsi que les travaux de réhabilitation destinés à améliorer les conditions de travail des agents, au moyen d'une visite de contrôle effectuée par des membres de la commission.

Pour information.

Point 5 : Suivi des nouvelles inscriptions consignées dans les registres SST. (C. LECOCQ)

Présentation du tableau de suivi : 6 nouvelles alertes : (2 ST NY et 4 ST B)

La CFDT demande la procédure d'alerte relative aux RSST, et signale qu'une alerte du 08 septembre 2025 concernant le ST VDLS n'a pas été présentée.

L'administration répond que ce secteur est en difficulté au niveau du service APP.

Point 6 : Compte-rendu de la visite de terrain (digue de Chagny) du 21 juillet.

MME LEVEQUE présente une synthèse de la visite.

A la demande du Président, le document sera transmis aux membres avant la prochaine commission.

Point 7 : Présentation du rapport d'enquête à la suite du décès d'un agent. (K.Simmonot)

L'enquête conclut à l'exemplarité des agents du service.

Un questionnaire RH « qui prévenir en cas d'urgence ? » a été diffusé à l'ensemble du personnel (208 réponses à date).

Point 8 : Réponses de la DTCB aux recommandations de l'ISST.

Reporté à la prochaine séance.

Point 9 : Bilan annuel des accidents de service 2024 (C. LECOCQ)

Les accidents sont en baisse en 2024, tandis que les jours d'arrêt augmentent.

Le secrétaire renouvelle sa demande d'intégrer l'évolution de l'effectif comme indicateur, ce qui est validé par le Président.

La CFDT relève de nombreuse incohérence dans les chiffres présentés.

Le Président propose des corrections et s'engage à transmettre la version modifiée.

Sur les 7 arbres des causes en 2024 seuls 2 ont été présentés, **La CFDT** demande la présentation complète et émet des réserves sur l'avancement des préconisations.

La CFDT mentionne deux sujets non traités :

- L'alignement des typologies d'accidents entre Gasper et le document présenté.

- Problèmes rencontrés sur les vélos-route lors de chantier, avec des tiers.

Réponses apportées :

- Le SPADES n'a pas la main sur Gasper.
- Pour les chantiers, une photo de la signalisation permettra de dégager la responsabilité des agents.

Point 10 : État des accidents de service survenus entre le 06/02/2025 et le 01/10/2025

Reporté à la prochaine séance.

Pour avis.

Point 4 : Plan d'actions RPS (Nicolas LESEIGNEUR - consultant Sémaphores).

Trois familles de risques sont identifiées :

Insécurité socioéconomique, Intensité et complexité du travail, Exigence émotionnelle

La CFDT demande la reformulation de l'expression « craintes réelles fantasmées » qu'elle désapprouve.

Concernant le plan d'action, après d'échanges prolongés.

La CFDT demande la transmission des fiches d'actions détaillées.

Le président demande de voter la mise en place de la mesure :

VOTE :

Pour : CFDT, SOLIDAIRE, FO

CONTRE : CGT

La CFDT indique qu'elle restera très vigilante à la mise en œuvre des actions.

Questions diverses.

Non traité faute de temps.

La CFDT demande si les questions transmises seront traitées par écrit.

Le Président confirme que ce sera le cas.

**La Cfdt est là pour vous informer, vous écouter,
et vous défendre.**